

Deuxième Conférence donnée par *:

Le Président Habib Bourguiba

(19 Octobre 1973)

Je vous ai entretenu, il y a une semaine, de ma scolarité à l'annexe du Collège Sadiki. J'ai rappelé les événements qui avaient produit sur moi la plus profonde impression : troubles du Jellaz en 1911, bannissement de l'équipe du « Tunisien » en 1912 ...

Il y a lieu de dire à propos de cette équipe qu'elle était constituée de jeunes gens et d'hommes mûrs qui avaient créé ce qu'on appelle « le mouvement réformiste ». Cette même année 1912 avait été marquée par l'exécution de Jarjar sur la Place Bab Saadoun, après les troubles du Jellaz pendant que les hommes du « Tunisien » prenaient le chemin de l'exil à la suite du boycottage des tramways. Ces événements dramatiques devaient avoir sur ma personnalité de tragiques résonances.

1913. C'est l'année de mon succès au Certificat d'Etudes Primaires et de mon passage à l'enseignement secondaire. C'est l'irruption d'une nouvelle promotion d'élèves au Collège Sadiki dont M.Surdon était le Surveillant Général. Parmi mes camarades de promotion, plusieurs sont encore en vie. Pas plus tard qu'avant hier, j'ai rencontré l'un d'eux qui était venue me faire une visite : Béchir Cabanis, succédant de quelques jours à Hédi Mhirsi. Je revois encore par la pensée mes camarades morts Haydar ,Abdelaziz Thabet, Salah Soudani, Sadok Sadiki , d'autres encore vivants :Mustapha Zmerli, Abderrazak Mehiri etc. Le surveillant général Surdon était secondé par un surveillant général adjoint qui s'appelait Tahar Essafi. C'était un fripon qui devait par la suite tenter l'aventure au Maroc et tomber enfin sous les balles de nos fellagas. Il avait le nez cassé, ce qui donnait à son visage une singulière expression.

Beaucoup parmi mes camarades sont demeurés depuis l'école primaire, de véritables amis. Mais certains se sont éloignés de moi pour des motifs politiques et m'ont livré une guerre sans merci. Je vois ici même, en face de moi, Chadli Khalladi qui sourit. Je citerai aussi Abderrazak Mehiri, oncle de Taïeb Mehiri et qui avait fait souffrir le martyr à son neveu. Celui-ci disait : »On m'a chassé même de mon lit parce que je suivais Bourguiba.

Taieb Mehiri était le fils de Si Mohamed Mehiri, Dieu ait son âme, lequel était partisan des vieux destouriens. Nos rapports personnels n'étaient pourtant pas dénués d'amitié. Mais voici qu'un jour les gens de la Commission Exécutive du Vieux Destour vinrent nous entretenir de leur projet de visiter Monastir. Je les prévins que les Monastiriens risquaient de leur administrer une correction et leur proposai de tenir



www.bourguiba.com

leur réunion dans mon domicile pour plus de sécurité. Si Mohamed Mehiri se mit à rire de mon offre. C'était à l'époque un jeune homme portant un petit turban. Je ne pus m'empêcher de lui faire remarquer : « Vous pensez vraiment, si Mohamed, qu'Ali Bouhageb est destourien et que je suis un traître » Mais il s'est repenti, a-t-il riposté « Eh ! Bien, nous n'avons pas l'intention de nous repentir. Nous continuons. »

LE BATEAU N'ETAIT PAS IVRE

Chadli Khalladi, qui m'écoute, est avocat. Il était l'un des ennemis les plus acharnés du néo-destour. C'était pourtant un patriote, un homme qui aimait son pays. Je me souviens de sa plaquette « La Tunisie aux fonctionnaires » C'était une fameuse étude où il dénonçait les innombrables indemnités servies à titre d'encouragement, aux fonctionnaires français. Il citait, entre autres, l'inénarrable « Indemnité de poux » qui devait les dédommager de la promiscuité des Arabes avec lesquels ils étaient en contact. C'était pour la jeunesse une alerte contre l'esprit de discrimination qui animait le corps des fonctionnaires en Tunisie.

Ce même Chadli Khalladi – qui écrivait en français dans « La Charte Tunisienne » sous le pseudonyme d'Abdelhac, fut pris d'une sainte rage et, à la veille de mon arrestation, le 9 avril 1938, dans l'atmosphère dangereusement empoisonnée qu'avait créé autour de moi le faux document fabriqué par les Français pour me perdre en me présentant comme un agent stipendié de Mussolini, ce même Chadli Khalladi se livra contre moi à une violente attaque. Je me souviens encore de la diatribe qu'il lança alors avec l'espoir de m'accabler. Elle était intitulée : « Le bateau ivre » Le timonier était ivre et le bateau filait droit sur l'abîme ! Mais il n'empêche que le bateau, loin de sombrer, a poursuivi sa course jusqu'au havre de l'indépendance. Cet homme était mon camarade de classe. Il est gêné dans les entourures et entend ne plus se montrer dans les cérémonies nationales. Il doit se dire : "Après tout ce que j'ai fait !"

Son titre même d'avocat prête à suspicion. Voilà un homme qui, sans avoir obtenu le baccalauréat, est devenu avocat par le biais du Diplôme des Langues Orientales obtenu en France. Ce titre n'est en aucune façon une licence susceptible de donner accès à la carrière d'avocat. Comment est-il entré au barreau ! Voilà ce que la plupart de ses confrères ignorent. L'obstacle a été contourné par la grâce d'un décret spécial pris par le Résident Général Peyrouton au moment où nous étions internés à Borj Leboeuf et qui lui ouvrait le chemin du Barreau sans qu'il fût titulaire d'une licence. Pour curieuse que soit la chose, elle n'en est pas moins vraie. L'homme est là. Vous pouvez l'interroger. Depuis 1934 donc, alors que nous étions confinés dans le désert, il bénéficia d'un décret sur mesure de Peyrouton qui lui conférait le titre d'avocat. Cela, vous ne le saviez pas. Vous savez maintenant pourquoi il porte la robe d'avocat par la volonté de Marcel Peyrouton qui combattait notre parti et nous avait déportés au Sahara.

Quoi qu'il en soit, il y a longtemps que nous avons tourné la page. Nous l'avons même tournée sur les événements passés avec la France, ceux qui ont déposé contre moi et avaient failli me livrer au bourreau. Pour Chadli Khalladi j'aurais voulu qu'il



www.bourguiba.com

renonçât quelque peu à cet inexplicable orgueil et à ce complexe de supériorité qui ont leurs racines dans le mépris des « gens du bled » qu'il attaquait violemment. Puisqu'il vit lui-même libre dans un pays indépendant, il doit savoir qu'il le doit à cet homme contre lequel il s'est livré à de si violentes algarades, au point d'en faire le timonier ivre d'un bateau en perdition. Voilà pour mes camarades de 1913.

MES SOUVENIRS DE 1913

Le grand événement qui a profondément marqué pour moi cette même année 1913 et qui, jusqu'à ce jour et jusqu'à ma mort, ne cesse et ne cessera d'être douloureusement présent, ce fut la mort de ma mère. La pauvre femme vivait dans l'inquiétude perpétuelle de mon avenir. Elle ne savait, au juste, comment vivrait son enfant sans elle. La mort l'a surprise à quarante ans. En ce temps-là on se mariait très jeune, et la ribambelle d'enfants venus encombrer son foyer, et les allaitements épuisants et les adversités et les corvées de la meule, du four domestique, du cardage de la laine, de la filature, de la broderie, de la lessive l'avaient littéralement démolie. Pensez qu'elle a eu huit enfants, dont sept ont survécus, à une époque où la mère de famille était astreinte aux tâches les plus pénibles.

Elle était venue plusieurs fois à Tunis : elle se plaignait de rhumatismes et prenait des bains à Hammam Lif pour combattre le mal. Par bonheur cette année 1913 lui avait donné une joyeuse satisfaction : j'avais réussi au Certificat d'Etudes Primaires. De plus, j'avais été admis au concours d'entrée au Collège Sadiki comme interne et j'avais, à ce titre, le gîte, le couvert, l'habillement, les fournitures scolaires et même le hammam gratuit tous les 15 jours pour six années que devait clôturer le Diplôme de Fin d'Etudes Secondaires. C'était très important. On pouvait ainsi accéder aux fonctions d'interprète ; la France avait besoin de traducteurs. Ma mère était donc rassurée sur mon avenir.

Je revins donc à Tunis pour entrer en sixième au 1^{er} octobre. Mais au cours de la première semaine de novembre 1913, le surveillant général vint me sortir de classe et m'annonça le décès de ma mère. Je me rendis aussitôt à Monastir où je trouvai toute ma famille en émoi et ma mère étendue sur son lit de mort.

Sur les recommandations de mon père, j'allai faire mes derniers adieux à celle qui m'avait donné le jour. Je l'embrassai sur le front et je sentis que mes lèvres touchaient un cadavre glacé par la mort. La tête de la défunte était entourée d'un foulard en rayonne que nous avons retrouvé intact quand il a été décidé, longtemps après, de transférer ses restes au cimetière des Bourguiba. Ma mère avait été enterrée, selon sa volonté, dans le cimetière du mausolée de Sidi Bou Ali à Monastir. En ouvrant sa tombe on constata que la dépouille était réduite à peu de chose. Mais le foulard avait résisté à l'épreuve du temps.

Le décès de ma mère m'a profondément bouleversé. J'en fus marqué d'une façon indélébile. On sait à quelles dures épreuves je fus soumis au cours de mon existence. Mes compagnons de lutte m'avaient abandonné et s'étaient transformés en témoins à



www.bourguiba.com

charge devant l'officier instructeur De Guerin. J'ai connu la déportation à la Galite et à l'Ile de Groix ; l'éloignement à Borj Le Bœuf en plein désert. Jamais je n'ai faibli. Mon cœur était toujours d'acier. Je résiste à toutes les tourmentes. Mais chaque fois que je vais me recueillir sur la tombe de ma mère, je me sens devenir un petit enfant avide de tendresse maternelle et je ne peux m'empêcher de faiblir, moi, l'homme irréductible. Je souhaite ardemment quand je serai rappelé à Dieu pouvoir retrouver ma mère dans l'autre monde afin d'apaiser, à ses côtés, cette soif de tendresse maternelle que je n'ai pas étanchée.

ABUS ET INCONSCIENCE

Ma mère avait beaucoup souffert dans sa vie. Sa propre mère avait divorcé alors qu'elle était très jeune. Elle n'était encore qu'un bébé. Mon grand-père Ahmed Khefacha s'était séparé de son épouse pour une raison des plus futiles. A cette époque quiconque pouvait répudier son épouse sans autre forme de procédure. Mon grand-père avait divorcé parce que sa femme lui avait présenté son repas du soir, froid. C'était à la suite d'une manœuvre ourdie par certains membres de la famille que l'incident a été provoqué. Une fois divorcé, mon grand-père s'était remarié et avait constitué une nouvelle famille. Ma grand-mère avec sa fille s'était retirée chez ses parents, les Mzali du quartier des Tripolitains. Ils n'ont rien de commun avec les Mzali, cette famille « Maghzen » qui a donné de nombreux caïds au régime du Protectorat. Les Mzali, parents de ma grand-mère, étaient des notables de Monastir, d'un haut niveau. C'est dans cette maison que j'avais fait procéder à la circoncision de mon fils.

Ma grand-mère ayant refusé de se remarier, sa fille qui devait devenir ma mère a été élevée chez les Mzali. A l'âge de 15 ou 16 ans, mon père la demande en mariage. Pour rejoindre son nouveau foyer, ma mère, selon la volonté de ma grand-mère, devait partir de la maison paternelle. Ma grand-mère, Khadouja avait continué à cohabiter avec nous, jusqu'à sa mort. Elle aidait au ménage et aux travaux domestiques. C'est ainsi qu'elle participait à la préparation des provisions et au lavage de la laine au bord de la mer. Bien mieux, pour aider mon père, dans la gêne, elle avait vendu la part lui revenant des biens des Mzali.

Elle avait une sœur qui habitait la même rue que nous. Elle était mariée à Mohamed El Aroui. Mère du regretté Abdelaziz El Aroui, elle s'appelait de son nom de famille Achoucha Mzali.

En vérité, il n'y avait pas beaucoup de relations entre ma famille et celle de ma mère c'est à dire celle de Ahmed Khefacha qui, comme je l'ai dit, s'était remarié. Cependant en passant un jour sur la place, appelée aujourd'hui place de l'indépendance, où se trouvait un grand café, mon père qui me tenait par la main, me



www.bourguiba.com

fit un signe d'aller embrasser mon grand-père, en me désignant un homme d'un certain âge au visage sanguin, celui de son petit-fils M.Hédi Khefacha me le rappelle aujourd'hui. Je me dirigeai donc vers lui et l'embrassai.

Ma grand-mère a donc toujours vécu auprès de nous et elle a eu le grand malheur de voir mourir, avant elle, son unique fille pour laquelle elle a consacré et sacrifié toute sa vie. Quand elle se rendait sur sa tombe pour se recueillir elle ne disait pas qu'elle allait au cimetière, mais qu'elle voulait rendre visite à Fatouma.

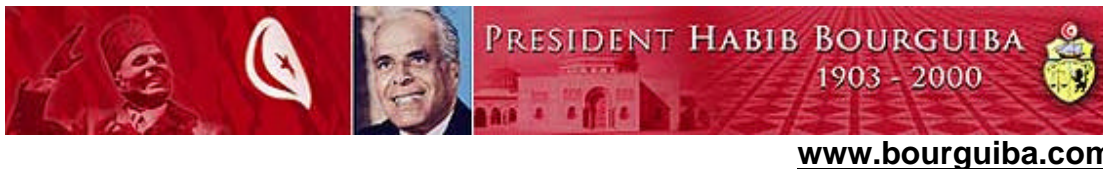
APRES LE DECES DE MA MERE

La mort de ma mère devait provoquer des changements dans les habitudes de mon père. Auparavant il aimait veiller la nuit au café du «Rabaa », à la porte «Eddarb », avec d'anciens compagnons d'armes, des demi-soldes dont l'un s'appelait l'oncle Hassine Ghedira, un homme âgé qui était passionnément épris de l'époque d' »Antar. Mon père passait ses veillées avec lui. Les péripéties de l'aventure de cet esclave affranchi agissaient sur l'humeur de l'oncle Hassine Ghedira. Chaque fois que le narrateur s'arrêtait dans sa narration et laissai »Antar « prisonnier de ses ennemis, l'oncle Hassine ne dormait pas la nuit et ne connaissait le repos que lorsque le lendemain il apprenait sa libération par le même narrateur. L'on sait qu'Antar était un esclave noir, qu'il était amoureux de sa cousine Abla. Son courage exemplaire lui valut d'être affranchi. Il est l'auteur d'une fameuse « Mouallaka » dont je connais encore par cœur de longs passages.

Après l'enterrement de ma mère, je revins donc à Sadiki où je devais poursuivre mes études secondaires. Les professeurs, Cheikhs, de la Grande Mosquée qui enseignaient à ce collège sont connus de vous tous. Le Directeur de l'Etablissement s'était arrangé pour fixer les cours qu'ils donnaient à la fin de la matinée de 11 heures à 12 heures, c'est-à-dire au moment où les élèves fatigués avaient peu de chance de s'intéresser à ce qu'on leur enseignait. Pourtant, j'étais personnellement très attaché à ces cours. Le Cheikh Abdelaziz Djait a été le premier professeur de la Zeitouna que j'ai connu en accédant au cycle secondaire. Il nous a appris toutes les «Moualakat » que je connais encore par cœur et que je vous récite sans avoir pris soin de me rafraîchir la mémoire, avant de venir ici.

Le cheikh Mohamed Belkadi nous enseignait la grammaire arabe. C'était un homme trapu, de petite taille ; ses cours nous faisaient oublier ceux de M.Murienne qui nous apprenait la grammaire arabe comme s'il s'adressait à des Français. L' »inchoatif » et « l'énonciatif » cessaient d'avoir de l'intérêt pour nous.

L'image d'un troisième cheikh de la grande mosquée est restée gravée dans ma mémoire. Il s'agit du regretté Hamida Neifar. C'était un homme bedonnant et très corpulent. On le surnommait « transatlantique. Quand il tombait malade, il se faisait remplacer par son fils si Béchir Neifar qui était au contraire un homme maigrelet et



affligé d'un long cou. Il était bien jeune et bien timide. On le « chahutait » copieusement. Un jour, ayant été l'objet d'une mauvaise plaisanterie, il fit intervenir le surveillant général.

A sa rentrée dans la salle, celui-ci a eu son attention attirée par une grosse tache d'encre qui maculait le plancher. Oubliant le cheikh et l'objet de son intervention dans la classe, il s'était empressé de donner des ordres pour faire disparaître cette tache.

Je me souviens aussi que le cheikh Hamida Neifer a été l'objet d'une méchante plaisanterie dont j'ai gardé l'image grotesque. Les élèves avaient placé sur sa chaise du papier collant. Etant d'une corpulence exceptionnelle, le Cheikh a quitté la classe avec la chaise collée à son postérieur, sans s'en apercevoir. C'est seulement en franchissant la porte de sortie du collège, que le concierge l'avait alerté sur le siège qu'il emportait avec lui. Je suis sûr que de pareilles plaisanteries ne sont plus de mise dans nos établissements.

L'EMPREINTE DES PROFESSEURS

De tous les professeurs français qui étaient chargés de nous enseigner les différentes disciplines, je garde surtout le souvenir de M. Collières à qui revient le mérite de notre initiation parfaite à la langue française. Je peux affirmer que ni au Lycée Carnot ni, plus tard, à l'Université, je n'ai eu besoin d'acquérir de nouvelles connaissances pour mieux maîtriser cette langue. Voici sa photo que j'ai retrouvée dans mes documents. C'était un homme d'un certain âge. Il avait le teint clair et portait moustaches. Il nous disait sa fierté d'avoir eu l'occasion, étant jeune, de serrer la main de Victor Hugo. Il nous avait réellement inculqué l'art de la rédaction française. Ses méthodes pédagogiques étaient remarquables. Et si j'ai appris à rédiger des articles dont l'articulation parfaite et l'équilibre harmonieux suscitent l'admiration, c'est bien à lui que je le dois.

Nous étions alors en période de guerre et les enseignants étaient rares. Nous avions, de ce fait, de nombreuses heures creuses que nous passions en « étude. Il nous arrivait, souvent, à ces occasions, d'entendre nos camarades, les regrettés Mohamed Badra et Lamine Ben Abdallah chanter le premier des chansons bédouines et le second des chansons égyptiennes.

C'est à M. Mohamed Lasram que revient le mérite de notre formation en arabe classique. Il appartenait à la génération de Bach Hamba. Il était relativement vieux. Corpulent et moustachu, il portait des lunettes et se coiffait d'un fez légèrement penché. Il nous avait communiqué l'amour de la langue arabe, celle des écrivains et des poètes authentiquement arabes. Il n'avait que mépris pour l'expression littéraire moderne, en vogue dans la presse égyptienne. Il ne reconnaissait aucun talent à Taha Hussein, couvrait de sarcasmes ceux qui prétendaient moderniser la langue arabe. Je dois reconnaître que c'est grâce à lui que nous avons appris, depuis, à nous exprimer et à rédiger en arabe classique. Cette langue nous était, auparavant, enseignée, principalement, sous forme de versions diverses. Nous apprenions à traduire des



www.bourguiba.com

lettres administratives, les correspondances adressées par le Premier Ministre aux caids étaient acheminées par le canal du contrôle civil. Elles étaient donc traduites par un interprète pour permettre au contrôleur civil d'en connaître le contenu. Il en était de même des lettres adressées au Premier ministre par les caids. Elles étaient également traduites par les interprètes de la section d'Etat pour permettre au Secrétaire Général d'en connaître l'objet et c'est lui, en réalité, qui décide de la suite à leur réserver. Mon frère, si Mhamed a d'ailleurs appartenu à ce corps d'interprètes.

En plus des versions littéraires, nous faisons donc souvent des versions administratives. A l'époque, de nombreux professeurs étaient mobilisés. On avait donc recours aux services de personnes étrangères au cadre de l'enseignement. C'est ainsi que M. Mohamed Dali Yahia, interprète, a été appelé à nous donner des cours. Mon frère, si Mhamed et lui-même étaient mariés à deux sœurs, les filles de M.Ahmed Saheb Ettabaa, dont le père avait accédé à la dignité de Ministre du Bey.

Il est intéressant de noter, à cette occasion, que certains cours s'identifient à la nature des fonctions exercées par leurs titulaires, à l'origine. C'est ainsi que « Saheb Ettabaa » signifie garde des sceaux, « Khaznadar », intendant-trésorier, « Caid Essebsi », préposé à l'entretien des pipes du Bey. Chacune des activités du Bey – même les plus intimes- était entourée des soins diligents d'un haut dignitaire, souvent un caid.

AU CONTACT DE L'OCCIDENT

Les caids résidaient à l'origine, à la cour beylicale et non dans les circonscriptions auxquelles ils étaient affectés. Celles-ci étaient gouvernées par des khalifats. Les premiers étaient des mameluks élevés à la dignité de général et chargés de décorations. Khéreddine ne dérogeait pas à la règle. Il avait dix ou douze ans quand il avait été enlevé par les Turks, dans le Caucase. Proposé à la vente, sur le marché d'Istanbul, il avait été acheté par un Turc, père d'un garçon de même âge auquel il devait tenir compagnie et dont il devait partager les jeux et les activités. Celui-ci mourut peu de temps après. Khéreddine fut remis à la vente. Il échut à un envoyé de Ahmed Bey qui avait pour mission d'acheter un certain nombre de « mameluks. Conduit à Tunis, il fut affecté à l'école militaire du Bardo. De promotion en promotion, il accéda finalement au grade de général. C'était un homme de valeur. Il avait eu l'occasion de visiter l'Europe, de connaître Paris sous Napoléon III et de s'imprégner de la civilisation occidentale. L'ignorance, l'oppression et la misère sévissaient, alors, en Tunisie. Il séjourna à Paris pendant quatre ans et demi. Il avait été chargé par Sadok Bey d'engager des poursuites contre Ben Ayed qui, ancien dépositaire du Trésor Public, s'était enfui avec la caisse de l'Etat. Ben Ayed habitait à la Marsa, près de Gammarth où de son ancienne demeure, il ne subsiste plus que des ruines. Il fréquentait quelques tristes individus, en compagnie desquels il avait gagné la France, dans une embarcation qu'il s'était procuré. A l'issue d'un procès qui avait traîné en longueur et sur intervention de Napoléon III, une transaction a été conclue. Ben Ayed a restitué une part des fonds détournés que Khereddine a rendue au Bey.



www.bourguiba.com

De retour d'Europe, le Général Khéreddine s'est efforcé, à la lumière de l'expérience acquise, d'œuvrer pour relever le niveau du peuple. Il a donc fondé le Collège Sadiki et la Tekia. De nombreuses fondations habous ont été instituées au profit du premier établissement. Cependant, des heurts fréquents l'opposaient, en plein conseil des Ministres, à Mostfa Ben Ismail. Leurs rapports s'étaient envenimés à un point tel que le Général Khéreddine avait commencé à craindre pour sa sécurité, d'autant plus que le Bey s'était finalement rangé du côté de Ben Smail.

Il avait donc décidé d'émigrer en Turquie, son pays d'origine. Mais il avait voulu vendre ses biens, avant de partir. Il avait, notamment, la propriété du domaine des Ouled Said qui avait été confisqué par Sadok Bey, à la suite sans doute d'un mouvement insurrectionnel de cette tribu qui avait pourtant soutenu, auparavant, les forces beylicales à l'occasion du soulèvement du Sahel.

A cette époque, Sadok Bey avait commencé à appréhender la menace française qui se précisait, de plus en plus, depuis l'occupation de l'Algérie. On se souvient que Ahmed Bey Premier, désireux d'affirmer la personnalité et l'indépendance tunisiennes, avait pris ses distances à l'égard de la Sublime Porte. Il avait chargé le cheikh Kabadou de porter à la Cour de Constantinople un message libellé en Arabe pour bien marquer son indépendance vis-à-vis de la Turquie. Il dérogeait ainsi à la règle générale qui imposait l'usage de la langue turque dans la rédaction des messages adressés aux autorités ottomanes.

Mais de puis l'occupation de l'Algérie, la France avait acquis une position de force qui lui permettait d'intervenir de plus en plus directement dans la politique intérieure de la Tunisie. Sadok Bey avait alors estimé qu'il était préférable de s'abriter derrière la puissance de l'Empire ottoman. L'Angleterre le pressait de s'engager dans cette voie et considérait que, même malade la Turquie occupait une position propre à imposer le respect.

Profitant d'une conjoncture marquée par l'antagonisme des puissances européennes, le Bey avait dépêché Khéreddine en Turquie pour obtenir du sultan la reconnaissance officielle de l'allégeance de la Tunisie à l'Empire ottoman. Dans son esprit, cette disposition devait le mettre à l'abri d'une menace française.

Khéreddine prit donc le bateau. Mais celui-ci a été intercepté par une frégate française devant le port de la Goulette. Malgré les menaces, le commandant refusa de se soumettre à l'ordre de stopper et put s'échapper. Khéreddine put donc poursuivre sa route.

UN ACTE PREJUDICIALE



www.bourguiba.com

A son retour, le général Khéreddine reçut un présent, en récompense du service rendu à la dynastie husseinnite, le henchir des Ouled Said à l'Enfida. Lorsqu'il s'est agi pour lui de liquider ses propriétés, la cession de ce henchir lui posa des problèmes. Dans son ouvrage, il relate qu'aucun Tunisien n'avait répondu à son offre et qu'il s'était trouvé dans l'obligation de vendre à la société marseillaise. C'était un acte préjudiciable à la Tunisie dont une importante portion du territoire était cédée à une compagnie française. Car, ne l'oublions pas, le henchir n'appartenait pas au domaine privé, mais au domaine public de l'Etat. Il était, par ailleurs, occupé par des populations tunisiennes contre redevance. Pour prévenir l'exercice de la préemption les parties avaient eu recours à l'astuce de « la poignée indéterminée » de monnaie (Kemcha majhoula) qui consistait à assortir le prix d'une somme non précisée, laquelle était distribuée aux pauvres. Devant l'impossibilité de déterminer le prix, le candidat à l'achat à titre de préemption ne pouvait faire l'offre précise exigée par les textes. La porte était ainsi fermée à toute tentative d'annulation de la cession au profit de la société française.

Les occupants s'opposèrent à la mise en possession de la compagnie ; l'un d'eux se déclara propriétaire d'une partie du domaine. La compagnie ne parvint à entrer en possession et à consolider sa position qu'avec l'occupation française. L'armée française s'empara, en effet du henchir et le remit à la Société Marseillaise et la Compagnie Franco-Africaine de l'Enfida était créée.

Tout cela, aujourd'hui, appartient au passé. Le domaine des Ouled Said est maintenant en la possession de ses premiers occupants. Il a réintégré le domaine de l'Etat tunisien. Il constitue un complexe agricole d'une grande importance.

Revenons à Sadiki, Cinq années sont passées. J'entame la sixième et dernière année. J'avais auparavant passé sans succès à ma quatrième année, le Brevet Elémentaire d'Arabe. L'avant dernière année du cycle je fus admis.

UNE HEUREUSE COINCIDENCE

La sixième année était l'année terminale, l'année du diplôme, de la délivrance. Par malheur, ou par bonheur pour la Tunisie, je tombai malade au bout de deux mois. La sous-alimentation et le surmenage m'avaient affligé d'une affection pulmonaire. Notre nourriture manquait des vitamines nécessaires. Nous vivions dans les privations, le directeur de Sadiki, M. Bollon ayant diminué considérablement les dépenses de l'établissement pour acheter des Bons du Trésor de France contribuant ainsi à l'effort de guerre. Notre habillement même avait été réduit à la portion congrue au grand dam de notre santé. Nous recevions auparavant un costume complet chaque année : jebba, large ceinture, chéchia etc ... Il fut décidé que le costume serait accordé pour deux ans. Les amples pantalons arabes soutachés, le gilet à glands, la farmela qui le couvre, la ceinture furent remplacés par une tenue apparentée à celle des tirailleurs : pantalon étroit fermé par deux boutons sous les genoux, chasuble lancée de côté à la place du plastron. La nourriture était épouvantable.



www.bourguiba.com

Aussi au mois de novembre je fus atteint d'une « primo-infection ». Mon état nécessitait un enrichissement de mon régime alimentaire et des soins. Je n'avais pas de moyens. Mes frères étaient mariés et chacun d'eux avait ses propres charges. Je dus passer un mois à l'hôpital, après quoi on me prescrivit un changement d'air.

Or, mon frère aîné, Si Mohamed, grand amateur de théâtre et ancien directeur de la troupe dramatique « Ech-Chahama », était alors auxiliaire médical au Kef. Ech-Chahama avait interrompu son activité par suite de la guerre. Elle avait, de 1909 à 1913, donné d'admirables représentations d'Hamlet, de Mejnoun Leila, d'autres pièces fameuses auxquelles me conduisait, tout enfant, mon frère. Pour Mejnoun Leila on avait choisi comme ténor le cheikh Salama Hijazi qu'on avait fait venir d'Égypte. Ce fut ensuite Hassen Abou-nouace. Je revois encore le chameau qu'on conduisait sur scène et qui s'accroupissait majestueusement. La vedette de la chahama, à l'époque, était Mahrezia – je viens d'apprendre aujourd'hui même qu'elle a un fils vivant – Une autre vedette, Nesria, était une jeune fille d'une grande beauté. Je ne sais quelles étaient les actrices de la troupe « Al Adab » que dirigeait Si Brahim Lakoudi.

Mon frère était appelé le cheikh Mohamed Bourguiba. Il était pourtant jeune et s'habillait à l'Européenne. On lui donnait ce titre en signe de respect. Nous avions un acteur noir qui s'appelait si Mohamed Khedhiri. Il était instituteur. En raison de sa couleur il s'était spécialisé dans deux rôles : celui du spectre dans Hamlet et celui d'Othello ce qui donnait un cachet d'authenticité au personnage. Le reste du temps, il apprenait leurs rôles aux comédiennes qui, ne savaient ni lire, ni écrire. Avec la guerre, les activités de toutes les troupes théâtrales ont été suspendues.

AU KEF POUR RAISON DE SANTE

Au début de 1920, je rejoignis mon frère au Kef. L'année terminale était perdue. Aussi n'ai-je pu obtenir le Diplôme de Fin d'Etudes Secondaires du Collège Sadiki. Mes forces m'avaient trahi et il me fallait m'occuper de ma santé. La nourriture à l'hôpital était excellente. Mon frère jouissait d'un grand prestige au Kef. On l'appelait « Le Docteur ». Bénéficiant de la confiance totale du Dr normand, médecin de l'hôpital, il dirigeait en fait l'établissement. Il recevait les malades, les soignait pendant que le Dr Normand était plongé dans des parties interminables d'échecs avec des partenaires musulmans qui ne parlaient pas le français. Il comptait des amis parmi les notables du Kef, notamment Ahmed Kaddour, qu'on donnait pour marabout tenant son charisme de Sidi Mizouni. Ce Mizouni était d'origine française. Son nom est une déformation du patronyme français Maison. Les familles maraboutiques étaient entourées d'égards par la France en raison de leur réputation de charisme et elle les utilisait pour mieux asseoir son autorité.

Les gens du Kef jouissaient d'une situation spéciale en Tunisie. Bernard Roy, Secrétaire Général pour la Justice était un petit employé des postes au Kef, avant le



www.bourguiba.com

protectorat. Soi-disant expert dans les questions tunisiennes pour avoir connu le pays avant l'établissement de la domination française, il parvint au grade de Secrétaire Général pour la Justice pendant qu'Urbain Blanc, Secrétaire Général pour l'Administration dirigeait effectivement les affaires du pays. Le Premier Ministre, à l'époque, était si Taieb Jellouli et le Directeur du Protocole Khairallah Ben Mustapha.

J'ai passé au Kef un an et demi. J'ai appris à jouer aux cartes et à faire les calculs stratégiques. J'ai connu Si Othman Kaak dont le frère était là-bas oukil(avocat) auprès des Tribunaux Tunisiens. Nous nous sommes fréquentés pendant quelques temps. Or, l'autre jour, au cours de la visite qu'il m'a faite, il m'a rappelé qu'au Kef je lui avais dit un jour :

« Tu t'occupes de littérature. Moi aussi j'aime la littérature, je l'adore. Mais j'ai un autre projet. Je me propose d'entrer à la Faculté de Droit pour lutter contre la France
« . Voilà à quoi je pensais.

Je restai donc au Kef jusqu'en septembre 1921. Entre-temps je visitai mon frère Ahmed, qui était interprète au contrôle civil de Thala. J'y appris l'équitation. Je montais les chevaux des spahis de l'oudjak et je me mesurais souvent avec eux. Dans la suite, lors de mes tournées, je disais aux militants qui craignaient pour moi les accidents chaque fois que je montais à cheval : « Je sais monter depuis l'âge de dix-sept ans. »

De retour au Kef, je trouvai le foyer de mon frère Si Mohamed enrichi d'un nouveau né : Négib, mort depuis en laissant des enfants. Il avait connu une infirmière italienne qui s'est converti par la suite à la religion musulmane.

Mon séjour au Kef avait rétabli ma santé. Mais il était trop tard pour mon développement physique. Ma taille ne dépasse pas depuis, 1m, 65 soit cinq centimètres de moins que la normale. C'est qu'à l'âge de l'adolescence j'avais manqué de vitamines dont disposent aujourd'hui les jeunes et qui leur sont accordés gratuitement dans les hôpitaux et par les organisations nationales.

AU LYCEE DE NOUVELLES REVELATIONS

Je revins à Tunis. Qu'allait-on faire de moi ? Mes frères tinrent réunion. Je les revois encore avec leurs femmes et leurs enfants. Seul mon frère Mahmoud était toujours célibataire.

A propos de Si Mahmoud, j'ai oublié de vous dire qu'en cette année où j'ai réussi au Certificat d'Etudes Primaires et perdu ma mère, il venait de quitter Sadiki où il était interne. Il était en classe de seconde. J'habitais moi-même, à Tourbet El Bey. Il me rendait visite les vendredi et dimanche de chaque semaine pour me faire travailler. Mais il s'acquittait, en l'occurrence de sa tâche de répétiteur avec une brutalité et une



www.bourguiba.com

sauvagerie sans pareilles. Il entra dans des rages folles et me battait comme plâtre. Je n'avais pas encore dix ans et ma frayeur était si intense que je n'arrivais même plus à fixer mon attention ni à comprendre les questions qu'il s'évertuait à me poser. A chaque fois, saisie de panique, la femme de ménage se précipitait à la fenêtre et criait au secours. J'étais violemment traumatisé et je me demande encore aujourd'hui comment un traitement aussi scandaleux n'a pas finalement eu raison de mon intelligence et ma soif de savoir.

La photo de mon frère figure cependant en bonne place, dans mon bureau parmi celles des résistants. Il s'était en effet racheté. Je vais vous dire de quelle manière. A mon retour du Kef, un conseil de famille s'était tenu pour décider de mon sort. Faisant valoir que je ne pouvais plus être admis au Collège Sadiki, on estima que mon cas posait un problème épineux. J'eus la douleur de m'entendre traiter de « raté. Mais pour avoir bonne conscience, mes accusateurs constatèrent avec satisfaction qu'au fond la proportion d'un enfant raté sur cinq n'était pas catastrophique. Il a été question de me placer comme garçon épicier ou comme ouvrier agricole. Je ne pouvais être éternellement pris en charge par mes frères qui se devaient d'abord à leur famille.

C'est à ce moment que mon frère, Si Mahmoud qui était le seul à ne pas être marié, se proposa pour supporter les frais de mon entretien et de ma scolarité. Il me promit de m'inscrire au Lycée Carnot. J'étais sauvé. Mon frère exerçait les fonctions d'interprète au Ministère de la Justice et percevait, à ce titre, quelques 150 francs par mois. Il était grave et sérieux et ne goûtait pas les plaisanteries. Je fis mon entrée au Lycée fermement déterminé à travailler et à réussir pour démontrer à mon bienfaiteur que j'étais digne de confiance.

Je fus d'abord admis en classe de première où je fus inscrit grâce à la sollicitude du secrétaire du proviseur, M.Tahar Zouiten . J'étais tout heureux de me retrouver avec Tahar Sfar. Nous n'étions pas, il est vrai, dans la même classe, parce qu'il y avait deux premières, à l'époque. Tahar Sfar était l'un de mes meilleurs amis. Je l'avais connu à Sadiki. C'était un modèle de loyauté et de probité. Il rédigeait d'une façon remarquable tant en français qu'en Arabe.

Deux ou trois semaines plus tard, je fus convoqué par M.Tahar Zouiten qui m'annonça que la décision avait été prise de me rétrograder en seconde. Malgré le vif dépit que m'avait causé ce déclassement, je me pliai à cette décision. Mais trois mois plus tard, je retournai voir M. Zouiten pour lui dire combien je lui étais reconnaissant de son initiative qui m'avait permis de m'initier à des disciplines dont je n'avais aucune notion au Collège Sadiki. Les mathématiques venaient, en effet, de m'être révélées. Je n'avais rien appris de l'algèbre ni de la géométrie à Sadiki où notre de mathématiques passait le plus clair de son temps, de la sixième à la première, à rire et à s'amuser. Il s'appelait Lelu et nous l'avions affublé de pseudonyme de Lalou.

DES RESULTATS REMARQUABLES



www.bourguiba.com

Au lycée, mon professeur de mathématiques s'appelait m.perrachon. C'était un enseignant hors pair. Grand mutilé de guerre, il se déplaçait à l'aide de béquilles. Grâce à lui, je découvris les mathématiques et regrettais amèrement d'avoir perdu six années entières à Sadiki. Il était très digne. Quand il me demandait d'aller au tableau, il ne me désignait jamais autrement que par « Monsieur Bourguiba. » Je connus, dès lors, une véritable passion pour les mathématiques.

Je n'assistais jamais aux cours de Français qui étaient dispensés par un professeur âgé et régulièrement chahuté. Notre emploi du temps prévoyait, pour le vendredi après-midi, une séance d'histoire géographie, de 2h à 3h et une autre de français de 3h à 4h. J'assistais au premier cours, puis quittais le Lycée à 3 heures pour me rendre au théâtre où régulièrement on donnait une pièce arabe, dans l'après-midi du vendredi. Je ne pouvais pas manquer un spectacle tel que l'Aiglon joué par Habiba Messika. J'étais très féru d'art dramatique. Je considérais, par ailleurs, qu'en matière de français, je n'avais vraiment pas besoin de fournir d'efforts supplémentaires, après avoir été pris en main par M. Collières, à Sadiki.

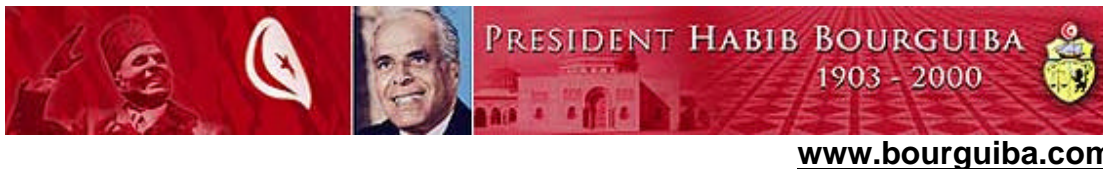
De fait, j'étais toujours classé premier, en composition trimestrielle de français.

Pourquoi ne s'était-on jamais aperçu de mes absences régulières en classe de français ? La raison en était très simple. Le vendredi après-midi, un surveillant se présentait à 2h, en classe d'histoire. On procédait à l'appel et les noms des absents étaient relevés sur un carnet. Ce surveillant, qui était un tunisien, se présentait, à l'heure suivante, au cours de français. Le professeur, auquel sa dignité interdisait de subir un chahut devant un indigène, s'empressait de mentionner sur le carnet « les mêmes » et de signer. Je n'assistai donc jamais aux cours de français et mes absences passèrent régulièrement inaperçues.

J'obtenais, en seconde, des résultats remarquables. J'étais régulièrement classé premier ou deuxième en compositions trimestrielles. Muni d'un bulletin blanc ou rouge, suivant le cas, je prenais le chemin du Passage Bessis, actuellement passage Mahmoud Bourguiba, où je trouvais mon frère installé au salon de coiffure de Sassi. Juste en face, se trouvait un café où mon frère aimait à s'attabler pour jouer une partie de cartes avec un groupe d'amis, dont Naceur Ben Ammar. Ce dernier était corpulent et faisait partie de la troupe théâtrale de « Ech-chahama El Arabia. ». J'exhibais aux yeux de mon frère mon bulletin qui était généralement blanc. Il s'arrêtait de jouer, un moment, jetait un regard à mon papier puis, invariablement, me disait « c'est bien, c'est bien. » Sans un autre mot, il se remettait à sa partie.

MON PREMIER ACTE POLITIQUE

J'ai donc réussi à ma première partie du baccalauréat. Le dernier trimestre, avant l'examen j'obtins la meilleure note en mathématiques et me classai avant tous les autres élèves de toutes nationalités. Beaucoup de mes condisciples pensaient, dans ces conditions, que j'allais suivre la section des mathématiques élémentaires. Mais déjà je commençais à avoir une idée précise de ce que je voulais faire de ma vie. Elève au

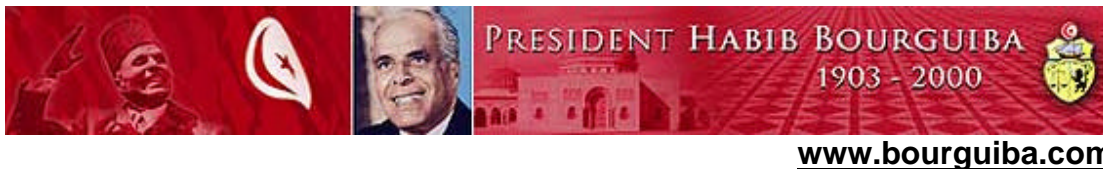


Lycée Carnot j'ai pris part à des activités politiques. C'est ainsi que j'ai participé à la manifestation du 5 avril 1922. Auparavant en 1919 j'avais rendu visite au Cheikh Thaalbi, de retour d'Orient. Mes idées politiques commençaient à prendre corps. Mais ma décision de buter hors de Tunisie, le colonialisme français ou de mourir, n'était pas encore prise.

Un journaliste français m'a demandé récemment les raisons qui ont pu motiver ma décision de combattre le colonialisme français. Je lui ai répondu que ces raisons étaient multiples. Je lui ai signalé tout particulièrement le fait que lorsque j'étais jeune élève au Lycée Carnot et bien que je fusse le meilleur élève de ma classe, mieux noté que mes condisciples de toutes nationalités, je n'étais pas admis dans certains cafés dont « La Loraine » qui, étaient interdits aux Tunisiens. Il y avait une ségrégation raciale qui me choquait profondément. Les Tunisiens, quel que soit le degré de leur instruction, n'étaient pas tolérés dans ces lieux publics. Pourtant, bien que Tunisien, j'avais administré la preuve de ma supériorité intellectuelle sur les autres élèves appartenant à différentes nationalités. Le journal « Le Courrier de Tunisie » dans son numéro de juillet 1924, avait publié la liste des candidats reçus au baccalauréat. Je figurais en tête de liste. Je ne pouvais plus, dans ces conditions, accepter de vivre sous un régime aussi inique. Je décidais donc d'abandonner les « mathématiques » et de suivre la section « philosophie » pour me préparer valablement à la grande bataille que j'allais entreprendre. Il s'agissait pour moi d'aborder une nouvelle discipline faite de nuances et qui n'a pas de rigueur sèche des mathématiques où deux et deux font toujours quatre. La philosophie aborde, en effet, des problèmes complexes qui doivent ouvrir des horizons nouveaux à mon esprit avide de connaissances. Ainsi je serai mieux armé pour réussir la grande entreprise à laquelle j'avais décidé de consacrer ma vie. J'ai donc opté pour la section « philosophie. »

UNE FORMATION SOLIDE DUE A L'EFFORT PERSONNEL

Pour la première fois on venait de dédoubler la classe de « philo » et de la scinder en deux sections A et B. J'eus la chance d'éviter l'enseignement de l'ancien professeur Lubac, un bergsonien enragé qui passait toute l'année à développer les thèses de son maître préféré. Par contre le nouveau professeur picard, dont je devins l'élève, avait l'avantage de faire un cours complet où il exposait toutes les doctrines philosophiques, laissant à ses disciples la liberté de choisir l'opinion qui s'adaptait le mieux à leurs idées. Je fus passionnément épris de philosophie. J'apprenais non seulement le cours qui nous était dispensé mais je me rendais à la bibliothèque, pour lire les textes des auteurs indiqués dans le programme et m'en pénétrer profondément. Les résultats ont été à la mesure de mes efforts. En 1924 je passai donc l'examen de la deuxième partie du baccalauréat. Il comportait trois épreuves : l'une philosophique avec un coefficient de deux, les deuxième sciences naturelles et la troisième physique et chimie, chacune d'elles ayant pour coefficient un demi. Il suffisait donc pour réussir d'avoir une bonne note en philosophie, même si les autres sont médiocres.



Le jour de l'examen j'ai choisi parmi les trois sujets de philosophie proposés celui de « morale » certainement le plus ardu. Je l'ai bien traité. Cependant en quittant la salle d'examen je fus saisi d'un doute angoissant. Je me demandais si je n'allais pas être mal noté. Car s'agissant d'une question de « morale », l'examineur peut ne pas apprécier mes idées.

Le lendemain de l'examen, je suis venu aux nouvelles et j'ai appris avec joie que j'avais fait une dissertation « formidable » selon l'expression de mes condisciples. J'ai obtenu la note 16, ce qui m'assurait un succès certain.

J'ai demandé à mon frère Mahmoud d'assister aux épreuves orales comme les parents des autres élèves. Il était admis d'accorder aux candidats un délai d'un quart d'heure pour leur permettre de préparer leurs réponses. Quand vint mon tour d'être interrogé, j'ai fait grâce au professeur de ce délai de réflexion qui m'était accordé et j'insistai pour répondre au pied levé. Mon frère Mahmoud était excédé par ma précipitation. Il ne savait pas que non seulement je connaissais parfaitement le sujet, mais que j'avais des idées très personnelles sur la question.

A l'examen, j'étais en compétition pour la première place avec un condisciple français appelé Augustin Barbe. C'était un brave garçon. A l'annonce des résultats je me sentais inquiet. Je comptais, coûte que coûte, sur la première place. Etre second ne m'aurait pas satisfait. A mon grand soulagement je fus déclaré premier avec mention Bien. Le deuxième était Auguste Barbe. J'ai aussitôt dit à mon frère Mahmoud que nous n'avions plus rien à faire et nous avons quitté les lieux. Le reste des résultats m'importait peu. Ces résultats ont été publiés par le journal «Le Courrier de Tunisie » dont je garde un numéro, mis sous cadre.

POURQUOI EN FRANCE ?

En cours de route, mon frère Mahmoud me proposa de poursuivre mes études à Alger. Je m'opposai à ce projet. C'est à Paris que je voulais poursuivre mes études pour connaître la France dans sa manière de vivre et de se gouverner, pour pénétrer aussi les secrets de son organisation administrative, politique et parlementaire. Il m'a laissé entendre que dans le cas où je me rendrais à Paris. Il ne pouvait m'aider que dans la mesure d'une cinquantaine de francs par mois. J'acceptai cette offre avec l'intention de me chercher du travail en cas de besoin. Il faut rappeler ici qu'en 1923, un an avant mon succès au baccalauréat, j'ai fait un voyage en France avec une caravane conduite par un professeur du Lycée Carnot. Nicolas et le regretté Hamouda Bousen, fameux par le libellé de sa carte visite écrite recto et verso avec les détails de ses titres et qualités. Ce voyage m'a donné une première impression de la France. Je fus frappé par la noirceur de ses murs et de ses monuments. Je me suis alors promis d'y revenir pour y vivre plus longtemps.